



C/2023/72

9.10.2023

**Recours introduit le 24 août 2023 — Boehringer Ingelheim Pharma/EUIPO — Glenmark
Pharmaceuticals Europe (forme d'inhalateur)**

(Affaire T-524/23)

(C/2023/72)

Langue de dépôt de la requête: l'anglais

Parties

Partie requérante: Boehringer Ingelheim Pharma GmbH & Co. KG (Ingelheim, Allemagne) (représentants: I. Fowler et C. Stöber, avocats)

Partie défenderesse: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)

Autre partie devant la chambre de recours: Glenmark Pharmaceuticals Europe Ltd (Watford, Royaume Uni)

Données relatives à la procédure devant l'EUIPO

Titulaire de la marque litigieuse: Partie requérante

Marque litigieuse: Marque de l'Union européenne tridimensionnelle (Forme d'inhalateur) — Marque de l'Union européenne n° 1 243 484

Procédure devant l'EUIPO: Procédure de nullité

Décision attaquée: Décision de la quatrième chambre de recours de l'EUIPO du 13 juin 2023 dans l'affaire R 1558/2021-4

Conclusions

La partie requérante conclut à ce qu'il plaise au Tribunal:

- annuler la décision attaquée;
- condamner l'EUIPO, et, au cas où elle interviendrait à la procédure, l'autre partie devant la chambre de recours, aux dépens.

Moyens invoqués

- violation de l'article 59, paragraphe 1, sous a), du règlement (UE) 2017/1001 du Parlement européen et du Conseil;
- violation de l'article 94 du règlement (UE) 2017/1001 du Parlement européen et du Conseil.